SECTION CONCOURS DE L'AAPPMA
LES PÊCHEURS CHATELLERAUDAIS

Président : Christian CROCHU – P. 06 79 68 48 45 **Secrétaire : Eric GEAY – P. 06 37 94 83 92**

Le samedi 30 juillet 2022 challenge en mémoire à Marcel GEAY et Jean Paul COUTOIS à l'étang de Nonnes

Les concours de pêche seront sous le contrôle du président de la section concours. Merci de respecter les consignes de sécurité du COVID 19

Règlement : Pêche libre
Esches 1,5 l - 1/4 de fouillis - Vers de vase autorisé à l'hameçon.
Amorces : 12 litres

Règlement Carpes : Tapis de réception obligatoire – 25 kg maxi par bourriche

Inscription : 15 Euros – gratuit pour les moins de 18 ans

Prix : Remise des engagements sur un tiers des participants
Un lot à tous les participants

Tombola : 1er lot 1 jambon + une bouteille de Ricard + 8 lots

Horaires : Rendez-vous 8h30 à l'étang de Nonnes
Tirage au sort à 9h00 – Pêche de 11h00 à 16h00 – Palmarès à 17h

Attention : Commander vos sandwichs à l'inscription